

# INFORMATIONS

## FORMATION AUX OUTILS DE LA NATUROPATHIE

Document mis à jour le 28/03/2025 – V9

**Intitulé de la Formation :** formation aux outils de la naturopathie

**Présentation de l'activité :** l'activité principale consiste à accompagner les individus dans l'amélioration de leur hygiène de vie grâce à des méthodes naturelles et préventives. Le(la) professionnel(ne) recueille les besoins de la personne et lui propose un accompagnement personnalisé basé sur l'équilibre du corps et de l'esprit.

Une personne ayant suivi une formation aux outils de la naturopathie peut exercer dans le domaine du bien-être en proposant des séances d'accompagnement autour de l'équilibre global. Les personnes qui le(la) sollicitent sont souvent des personnes en recherche de mieux-être général.

Il(elle) peut travailler à son compte ou en tant que salarié, en institut, en entreprise ou à domicile. Le(la) professionnel(le) n'est soumis à aucune forme de réglementation. Néanmoins, il(elle) exerce son activité avec une éthique morale et se soumet à un certain nombre d'obligations vis à vis des clients qu'il(elle) reçoit (maintien de compétences, respect de l'intégrité physique et morale du client, équité des prix, confidentialité, respect du RGPD\*). Et surtout, il(elle) s'engage à s'abstenir d'établir un quelconque diagnostic médical, ne pas interrompre ou modifier un traitement médical, ne pas prescrire ou conseiller de médicaments, diriger sans délai vers un médecin toute personne se plaignant ou présentant des symptômes anormaux.

(\*RGPD : registre national de la protection des données)

Elle s'adresse aux personnes souhaitant exercer dans le domaine du bien-être que ce soit à leur compte, en centre de bien-être, en entreprise ou à domicile.

### **Objectifs de la formation :**

L'objectif principal de cette formation est d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour utiliser des outils issus de la naturopathie en vue de préserver, renforcer et rééquilibrer naturellement le bien-être global des personnes.

Elle vise à former les participants aux principes fondamentaux de la naturopathie, en leur permettant d'explorer diverses approches naturelles telles que l'alimentation, les plantes, la gestion du stress, la réflexologie et d'autres techniques de bien-être. Cette formation met également l'accent sur l'écoute et l'accompagnement personnalisé, afin d'adopter une approche holistique respectueuse des besoins de chacun.

**Exemples d'activités visées :** professionnel(le) en massage et relaxation bien-être, conseiller(ère) en hygiène de vie, professionnel(le) en naturopathie, conseiller(ère) ou professionnel(le) en bien-être, etc...

### **Objectifs pédagogiques (compétences préparées) :**

- Réaliser un bilan vitalité, notamment grâce aux tempéraments et à la morpho-physio-psycho
- Identifier les principes d'une alimentation équilibrée et leurs impacts sur le bien-être
- Reconnaître les principales huiles essentielles ou élixirs, leurs propriétés et leurs modes d'utilisation en toute sécurité
- Réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être adaptées aux besoins du client
- Projeter ou développer une activité professionnelle dans le secteur du bien-être

Attention, dans toute activité de bien-être, le professionnel ne parle pas de diagnostic, ne traite pas la maladie mais renforce la vitalité. Seuls les médecins sont autorisés à diagnostiquer et à traiter les maladies

**Public visé :** professionnel du bien-être ou toute personne porteuse d'un projet professionnel bien-être

**Accessibilité Personnes Handicapées :** toutes nos formations théoriques peuvent être étudiées pour être accessibles aux personnes handicapées. Quelques soient vos difficultés (lecture, compréhension, fatigue intellectuelle ou physique, handicap moteur ou mental) nous cherchons à nous adapter pour vous proposer des modalités pédagogiques facilitant l'adaptation des parcours au besoin de chacun. Pour les formations pratiques (apprentissage massages), les possibilités sont à étudier en fonction du handicap. Nous disposons de tous nos cours au format papier, électronique, ou pour certains cours, au format vidéo. Personne référente à contacter : Nathalie Parayre, 09.70.82.12.12.

**Les connaissances préalables requises :** aucune

**Prérequis techniques, pour les formations à distance :** accès à un ordinateur ou à une tablette fonctionnelle avec des logiciels à jour permettant d'écouter des fichiers multimédias et une connexion internet opérationnelle.

**L'organisation et le fonctionnement de la formation :**

- **Personne chargée des relations avec l'apprenant :** Nathalie Parayre, 09.70.82.12.12., [ecolearnika@gmail.com](mailto:ecolearnika@gmail.com), du lundi au vendredi de 9H à 19H (assistance technique et pédagogique)
- **Formateur référent sur cette formation :** Nathalie Parayre, sophrologue, professionnelle en massages, ou, en son absence, tout autre intervenant présentant les mêmes compétences.

**Les modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :**

- Cours théoriques et pratiques par correspondance avec possibilité de temps synchrone avec formateur
- Ateliers de mise en situation et études de cas
- Suivi personnalisé et corrections des techniques
- Accès à des supports pédagogiques détaillés

**Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :**

- **Moyens pédagogiques :** pratiques en duo ou trio avec d'autres apprenants, ou sur modèle, sur table ou chaise de massage, futons, méthode active et participative
- **Moyens techniques à disposition pour le présentiel :** espace de formation, tables, housses de table, fauteuil ou chaise, supports pédagogiques au format numérique, livret de suivi pédagogique
- **Moyens techniques à disposition pour la correspondance :** supports pédagogiques au format numérique, livret de suivi pédagogique
- **Moyens d'encadrement :** Nathalie PARAYRE, responsable de la formation et une équipe de formateurs expérimentés

**Le dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :**

- **Recueil** individuel des attentes et des besoins de l'apprenant avant le démarrage de la formation.
- **Évaluation** des compétences en début de formation grâce à un questionnaire de validation des acquis en début de formation.
- **Suivi de parcours :** un livret de l'apprenant est remis à l'apprenant en début de formation et sert de support au suivi de la formation. Ce document est à tenir à jour par l'apprenant et le(s) formateur(s).
- **Pour les formations en présentiel** une attestation de présence individuelle est remise à l'apprenant en début de formation et est à signer chaque demi-journée de présence
- **Évaluation des compétences** en cours et en fin de formation : tout au long de la formation et ce, quelle qu'en soit la durée, le(s) formateur(s) valident la compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant. Selon la formation ce suivi est tracé sur le livret de l'apprenant. Il prend la forme de points pédagogiques, QCM, mises en situation, échanges continus, etc...
- **Attestation de formation :** elle est remise en fin de parcours si l'apprenant
- **Évaluation de satisfaction :** en fin de formation pour l'évaluation globale de satisfaction

**Modalité de règlement :** l'apprenant s'engage à effectuer un premier versement d'un montant équivalent à **30 % du coût de la formation** au terme du délai de rétractation en vigueur noté sur le contrat (14 jours). Le paiement du solde est effectué 15 jours en suivant, ou le premier jour de la formation en cas de formation en groupe ou en individuel

**Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage :** voir nos CGV

**Accès à la formation :**

**Pour les particuliers :** les personnes souhaitant se former doivent envoyer un mail ([ecolearnika@gmail.com](mailto:ecolearnika@gmail.com)) ou contacter par téléphone la responsable de formation (06.14.48.88.98) afin d'échanger sur leur(s) projet(s) et leur(s) besoin(s). À la suite de cet entretien, un dossier d'inscription sera envoyé au candidat à la formation afin de recueillir les informations nécessaires à la constitution d'un contrat de formation. Après édition du contrat, il sera signé par les deux parties, et suivi d'un délai de rétractation de 14 jours. Durant ces 14 jours, la personne souhaitant se former peut changer d'avis et se rétracter sans aucun frais, grâce à un formulaire de rétractation joint au contrat. Passé ce délai de 14 jours, la personne sera considérée comme inscrite et pourra démarrer sa formation.

**Pour les entreprises :** le centre de formation s'engage à répondre à vos mails ou appels en moins de 3 jours, et de vous envoyer un devis et une convention dans les meilleurs délais.

**Délais d'accès :** à compter de la signature du contrat ou de la convention, les délais d'accès à la formation sont en moyenne de 15 à 20 jours.

**Lieu pour les formations en présentiel :** 107 Chemin de la Palanque 31140, (en cas d'indisponibilité de salle, un lieu similaire sera choisi, offrant les mêmes conditions que le lieu de départ).

**Formatrice sur la formation :**

**Parayre Nathalie**

- Référente administrative - Suivi des formateurs et des apprenants
- Professionnelle en Massages coréen et ayurvédique - École Arnika Toulouse
- Professionnelle en Sophrologie - Diplôme de Master Spécialiste en Sophrologie Caycédienne (École Eres Toulouse)
- Professionnelle en Hypnose Ericksonienne - Diplôme de Professionnel en Hypnose Ericksonienne (AFNH Paris)
- Connaissances acquises en autonomie : le massage intuitif, énergétique, de bien-être, amma
- Connaissances acquises via séminaires et webinaires faits par ses laboratoires : aromathérapie, phytothérapie, fleurs de Bach, alimentation bien-être
- Créatrice du protocole de massage de la personne âgée et/ou en situation de handicap en fauteuil roulant ou ergonomique
- Créatrice du protocole de massage énergétique Arnika

**Formateurs potentiels en soutien selon les modules :**

**Jay Célia**

Naturopathe – Réflexologue – Ancienne éducatrice sportive

Domaines d'intervention : réflexologie plantaire – massage du ventre – les outils de la naturopathie (alimentation bien-être, bilans vitalité, morpho-typologie)

**Rousseau Maëli**

Professionnelle de bien-être

Domaines d'intervention : massages

- Cette liste n'est ni contractuelle ni exhaustive, la société NP Conseil et Formation se réservant le droit de modifier ou d'ajouter des formateurs ou des intervenants en fonction des compétences et des disponibilités de chacun.
- La CV thèque des intervenants, accessible sur le site internet : [www.arnika-formation.com](http://www.arnika-formation.com)

## MODALITES D'APPRENTISSAGE

### Par correspondance, avec tuteur et suivi pédagogique :

**Durée estimée : 261H**

**Détail des activités pédagogiques attendues de l'apprenant :**

- Acquisition des connaissances et compétences pratiques et théoriques grâce à des supports de cours (temps estimé **218H**) (en rapport à la durée constatée en formation de groupe)
- **Suivi pédagogique avec un formateur dédié (4 rendez-vous d'1H) :** entretien de début de formation, 2 points d'avancement, entretien de début de fin de formation,
- Travail personnel en autonomie, recherches, entraînement (temps estimé à **15H**)
- Rédaction du rapports (temps estimé **20H**)
- Évaluations des apprentissages en autonomie (Temps estimé à **4H**)

**Rythme :** entre 3 et 6 mois de formation, en fonction des disponibilités de l'apprenant. Un déroulé pédagogique est proposé et s'adapte aux rythmes de l'apprenant

**Organisation pédagogique du centre de formation :**

- Envoi des supports de cours à l'apprenant au format PDF ≈ 350 pages
- Envoi de supports de cours à l'apprenant au format vidéo ≈ 350 minutes
- Envoi du livret Apprenant

**Méthode pédagogique :** affirmative (transmission d'un savoir), interrogative (échange et débat), active (mise en situation) démonstrative (visualisation et reproduction), expérimentielle (expérimentation), heuristique (brainstorming)

**Assistance technique et pédagogique :** Nathalie Parayre 09.70.92.12.12.

**Tuteur :** Nathalie Parayre 09.70.92.12.12

**Procédure de validation des compétences :** pratique, test de connaissances, rapport

**Sanction :** attestation de formation attestant des compétences acquises à distance

**Tarif TTC :** **2320€** (tarif individuel) 2600€ (tarif entreprises, OPCO) (non compatible CPF)

**Frais de dossier :** 150€

### Option 1 : temps synchrone avec formateur (cours particuliers en présentiel ou à distance) :

**Forfait 14H :** bilan vitalité, cures (3H), alimentation et plantes (3H), toucher bien-être (4H), relaxation (4H) : **1120€**

**Forfait 30H :** bilan vitalité, cures (7H), alimentation et plantes (7H), toucher bien-être (8H), relaxation (8H) : **2240€**

Ou **sur mesure**, selon le besoin de l'apprenant : **90€ / heure**

Les dates et horaires sont choisis en fonction de l'agenda de l'apprenant et du formateur

### Option 2 : regroupements avec formateur (cours collectifs en présentiel ou à distance) :

**Forfait 20H :** bilan vitalité, cures (3H), alimentation et plantes (3H), toucher bien-être (8H), relaxation (6H) : **800€ / apprenant (minimum 4 apprenants)**

**Les regroupements se font en général les vendredi et samedi**

Ces options sont l'occasion de créer des espaces de pratiques et d'échanges avec des formateurs. Elles permettent à l'apprenant de poser ses questions et de se mettre en confiance dans ses pratiques. La répartition des temps peut varier en fonction des besoins des apprenants.

## Parcours pédagogique de formation pour atteindre les objectifs et les compétences fixés

Un déroulé pédagogique est envoyé à l'apprenant, expliquant le déroulé des modules

Chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de formation :

- Réception des cours (au format PDF et vidéos)
- Exploitation en autonomie des ressources (selon les cours : lire, écouter, visionner, pratiquer, réfléchir, etc...)
- Appropriation des cours par des activités (selon les cours : mémorisation, application, reformulation, transposition, construction, comparaison, critique, synthèse, évaluation, ...)
- Suivi pédagogique ou temps synchrone avec tuteur ou formateur selon la modalité d'apprentissage choisie
- Évaluations

### Le suivi pédagogique :

Il consiste à accompagner l'apprenant dans sa progression vers son objectif. Divers documents sont proposés dont l'**évaluation des acquis de début**, l'**évaluation des acquis de fin** et le **livret apprenant**.

### Le temps synchrone :

Ces temps ont lieu durant la formation et sont planifiés à l'avance

Ils permettent de ne pas laisser l'apprenant seul face à ces cours. Le lien avec le formateur rassure l'apprenant et le met en confiance sur ses apprentissages, sans entamer son autonomie. Lors de ces temps, il peut faire un point sur l'avancée de son travail et poser les questions en suspens sur les sujets étudiés. Ces temps se font autour des thèmes suivants :

- les thématiques mentales (le mental et les outils de relaxation)
- les thématiques du corps (les fondamentaux de naturopathie, les bilans, l'alimentation, les plantes, le massage)

Le formateur fixe un thème en avance, selon le déroulé pédagogique, mais il se met aussi à la disposition des apprenants pour répondre aux questions, expérimenter des pratiques manuelles, ou étudier des cas pratiques.

- Les temps sur la théorie se font en visio-conférence afin de permettre à l'apprenant de gagner du temps et de ne pas avoir de frais de déplacement et de logement.
- Les temps sur la pratique se font en présentiel sur Launaguet, au 107 Chemin de la Palanque. Notre espace se situe dans une maison individuelle, dans le calme de la campagne toulousaine. Pour les apprenants ne pouvant pas se déplacer, des vidéos sont proposées.

**PROGRAMME DETAILLE**  
**Afin de répondre aux objectifs pédagogiques de la formation**  
**FORMATION AUX OUTILS DE LA NATUROPATHIE**  
(SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES DE 326 PAGES)

**Heures de formation théoriques : 138H / Heures de formation pratique : 80H**  
**(Équivalent temps présentiel)**

**Objectif pédagogique : réaliser un bilan vitalité, notamment grâce aux tempéraments et à la morpho-physio-psycho**

**Les principes fondamentaux :**

- Les principes fondamentaux de la naturopathie

**Introduction aux cures de naturopathie :**

- Découverte des cures d'épuration, de revitalisation, de stabilisation, de régénération

**Les bilans :**

- Le bilan vitalité : la morpho-physio-psycho analyse, pour définir les tempéraments
- Le bilan « mieux se comprendre »

**Objectif pédagogique : Identifier les principes d'une alimentation équilibrée et leurs impacts sur le bien-être**

- L'alimentation bien-être

**Objectif pédagogique : reconnaître les principales huiles essentielles ou élixirs, leurs propriétés et leurs modes d'utilisation en toute sécurité**

- Découverte des plantes à des fins de bien-être
- Découverte des huiles essentielles à des fins de bien-être
- Découverte des Fleurs de Bach

**Objectif pédagogique : réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être adaptées aux besoins du client**

**\* Les bases de l'anatomie et de la physiologie à des fins de bien-être :**

- Bases d'anatomie à des fins de bien-être
- Bases de physiologie respiratoire et digestive à des fins de bien-être

**\* Le toucher apaisant**

- Le massage Arnika

**\* Le toucher bien-être spécifique :**

- Massage du ventre
- Réflexologie plantaire

**\* La relaxation mentale :**

- Dysfonctionnement du mental et stress
- Découverte des principes de relaxation

**Objectif pédagogique : projeter ou développer une activité professionnelle dans le secteur du bien-être**

**\* La création d'activité :**

- Projeter une activité
- Oser se lancer
- Savoir se vendre
- Rédiger un rapport sur le marché du bien-être, et sur une éventuelle installation

**Les stages :** facultatifs mais conseillés, quand cela est possible, auprès d'un professionnel de naturopathie, d'un magasin bio ou d'un centre de remise en forme (temps estimé : 120 H)

(Les cours d'anatomie ou de physiologie sont dispensés sur un équivalent de 12H, ce qui représente uniquement une découverte pour la bonne pratique des massages)

Siret : 801 811 753 00020

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Occitanie

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

ecolearnika@gmail.com

T : +3 3 (0) 9 70 82 12 12

M : 33 (0) 6 14 48 88 98

Le programme peut varier légèrement en fonction de la disponibilité des formateurs, certains cours pouvant être remplacés aux profits d'autres, sans pour autant remettre en question les objectifs de la formation ni les compétences attendues pour l'apprenant à la fin de sa formation. Le contenu des formations est donné et abordé avec pour seul objectif la connaissance et est à visé e bien-être et non de soin. Il ne doit en aucun cas être utilisé à mauvais escient. Seul un médecin généraliste ou spécialiste est habilité à l'établissement d'un diagnostic médical et à l'établissement d'un traitement adapté. L'utilisation des informations données dans nos formations se fait sous la pleine et entière responsabilité de la personne formée au même titre que l'utilisation qu'elle pourrait faire à partir de documents, livres ou revues. En aucun cas, la société NP Conseil et formation ne pourra être rendue responsable de cette utilisation, ainsi que d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions pouvant exister sur le site.

## REGLEMENT D'EVALUATION POUR LA FORMATION

Nos formations ne sont pas reconnues par l'état, nous attestons d'une formation au sein d'une école privée

**Les compétences à acquérir, pour obtenir l'attestation de formation, pour la formation sont les suivantes :**

- Réaliser un bilan vitalité, notamment grâce aux tempéraments et à la morpho-physio-psycho
- Identifier les principes d'une alimentation équilibrée et leurs impacts sur le bien-être
- Reconnaître les principales huiles essentielles ou élixirs, leurs propriétés et leurs modes d'utilisation en toute sécurité
- Réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être adaptées aux besoins du client
- Projeter ou développer une activité professionnelle dans le secteur du bien-être

**Afin de savoir si l'apprenant a acquis ces compétences à la fin du cursus, il est soumis aux épreuves suivantes :**

**Pour valider l'objectif pédagogique : réaliser un bilan vitalité, notamment grâce aux tempéraments et à la morpho-physio-psycho**

### Test de connaissances – 1H

Cette évaluation a pour objectif de tester les connaissances théoriques sur le bilan vitalité. Elle peut se faire sur place au centre de formation (pour les formations en présentiel) ou à distance, en totale autonomie (pour les formations à distance). L'apprenant peut disposer de ses cours ou de sa bibliographie. Ce n'est pas du « par cœur » qui est demandé mais une capacité de réflexion sur des sujet de naturopathie. Pour les apprenants en formation à distance, cette évaluation est à faire parvenir au responsable de formation.

**Pour valider les objectifs pédagogiques :**

- Identifier les principes d'une alimentation équilibrée et leurs impacts sur le bien-être
- Reconnaître les principales huiles essentielles ou élixirs, leurs propriétés et leurs modes d'utilisation en toute sécurité

### Test de connaissances – 1H

Cette évaluation a pour objectif de tester les connaissances théoriques sur les plantes aromatiques et l'alimentation bien-être. Elle peut se faire sur place au centre de formation (pour les formations en présentiel) ou à distance, en totale autonomie (pour les formations à distance). L'apprenant peut disposer de ses cours ou de sa bibliographie. Pour les apprenants en formation à distance, cette évaluation est à faire parvenir au responsable de formation.

**Pour valider l'objectif pédagogique : réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être adaptées aux besoins du client**

### Mise en situation : pratique d'une séance de relaxation et/ou de massage à des fins de bien-être – 1H

L'apprenant effectue une séance de relaxation et/ou de massage sur une personne du centre de formation ou, exceptionnellement, s'il ne peut se déplacer, sur une personne de son entourage. Il se met en situation pour valider toutes les compétences attendues.

Pour les personnes en formation à distance, la mise en situation sera filmée par le soin de l'apprenant et envoyée par mail au responsable de formation

Siret : 801 811 753 00020

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Occitanie  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

ecolearnika@gmail.com

T : +3 3 (0) 9 70 82 12 12

M : +33 (0) 6 14 48 88 98

Pour les formations en présentiel, elle sera faite en présentiel avec un formateur.

**Pour valider l'objectif pédagogique : projeter ou développer une activité professionnelle dans le secteur du bien-être**

**Remise et soutenance d'un rapport de développement d'activité professionnelle – 1H**

Ce rapport devra comporter plus ou moins 30 pages et être construit en deux parties. Une première partie traitant du marché du bien-être actuel en France. Une deuxième partie exposant le projet de l'apprenant. En cas de création ou de reprise d'activité, il sera présenté une étude de marché et une projection à minima sur trois ans de l'activité (concurrents, clients potentiels, offres, produits, communication, projection financière, compte de résultat prévisionnel, etc...)

Pour les personnes en formation à distance, le rapport sera envoyé au responsable de formation. La soutenance sera filmée par le soin de l'apprenant et envoyée par mail au responsable de formation.

**Pour recevoir son attestation de formation, l'apprenant doit :**

- Avoir suivi la totalité de la formation (feuilles de présences émargées pour le présentiel)
- Obtenir l'appréciation « acquis » ou « en cours d'acquisition » aux tests et à la mise en situation
- Avoir réalisé et rendu le rapport
- Avoir rendu les fiches d'évaluation des acquis de début et de fin de formation, et la fiche de satisfaction
- Avoir réglé la totalité des frais de formation

En cas de non-réussite, l'apprenant peut repasser les épreuves jusqu'à réussite, sur une durée d'un an. Le coût de ce rattrapage est de 50€ par passage (pratique et théorie).

A la suite de la formation, l'apprenant se verra remettre une **Attestation de Formation**

**Rappel : nos formations ne sont pas reconnues par l'État. Nous attestons de compétences acquises au sein d'un centre de formation privé.**

#### **Précisions sur l'attestation de formation :**

L'attestation remise à l'apprenant donne la possibilité de créer ou développer une activité autour du bien-être et de la naturopathie.

Cependant, même si les métiers liés à la naturopathie ne sont pas actuellement encadrés par la loi, il n'est pas conseillé à l'apprenant de s'installer directement après la formation.

Il lui est suggéré de faire des stages, d'expérimenter ses connaissances à travers des « cas pratiques », de développer son savoir à travers d'autres formations complémentaires, et surtout de bien s'informer des obligations légales liées à l'exercice de cette activité.

Le centre de formation reste à l'écoute de l'apprenant pour l'aider dans le développement ou la création de son activité, dans le respect des règles des activités de service ou de commerce.

Pour plus d'info, l'apprenant peut consulter le site du SPN : <http://syndicat-naturopathie.fr/ma-formation-va-t-elle-me-donner-le-droit-de-travailler/>

#### **Mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours :**

Afin de pallier les ruptures de parcours, le centre de formation NP Conseil et Formation met en place un certain nombre d'outils :

- Points pédagogiques durant les parcours
- Feuilles de présence pour les formations en présentiel
- Mails de suivi et de relance
- Livret d'accueil
- Livret de suivi pédagogique
- Démarche d'accueil PSH
- Frise chronologique

Ces outils permettent au stagiaire de garder un lien avec le centre tout au long de sa formation

**J'ai bien pris note de toutes les informations données dans cette fiche, dont les modalités de formation, les tarifs, le programme et le règlement d'évaluation, et je valide leurs principes.**

**DATE :**

**SIGNATURE APPRENANT (précédée de la mention lu et approuvé, bon pour accord) :**